
Programme de Formation

AIPR - Opérateurs

Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Cette formation s'adresse à **toutes les personnes amenées, dans le cadre de leur activité professionnelle, à intervenir à proximité de réseaux.**

Elle concerne plus largement les acteurs impliqués dans les travaux à proximité des réseaux, notamment les maîtres d'ouvrage publics et privés, leurs appuis en maîtrise d'œuvre, ainsi que les entreprises de travaux.

Le document précise que la **maîtrise du français est fortement recommandée.**



Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, les stagiaires seront en capacité de :

- connaître la nouvelle réglementation **A.I.P.R** (Attestation d'intervention proche des réseaux) ;
- situer leur rôle en tant qu'**opérateur A.I.P.R** ;
- appréhender les risques et savoir réagir en cas d'incident, d'accident et de situations non conformes ;
- se préparer à l'examen A.I.P.R afin d'obtenir l'attestation de compétence A.I.P.R avec une validité de **5 ans**.



Description

La formation **A.I.P.R – Opérateur** vise à préparer les stagiaires à intervenir à proximité des réseaux dans le cadre de la réforme anti-endommagement, entrée en application le **1er janvier 2018**. Elle concerne l'ensemble des acteurs impliqués dans la préparation et l'exécution de travaux à proximité des réseaux, notamment les maîtres d'ouvrage publics et privés, leurs appuis en maîtrise d'œuvre, ainsi que les entreprises de travaux.

Cette formation est proposée en format **initiale / recyclage** et se déroule sur **7 heures, soit 1 jour**.

La formation est conçue pour renforcer les compétences des intervenants afin qu'ils puissent mieux appréhender les risques liés aux réseaux, respecter les exigences réglementaires et adopter les bons réflexes en cas d'incident, d'accident ou de situation non conforme.

Le contenu théorique est structuré autour des thèmes suivants :

- les réseaux et les accidents ;
- les droits, obligations et responsabilités ;
- que faire en cas d'endommagement ;
- l'A.I.P.R ;
- les travaux à proximité des réseaux ;
- que faire en cas d'accident ;



- les dispositions réglementaires ;
- les intervenants des réseaux et leur rôle ;
- les risques liés aux réseaux ;
- les identifications de réseaux ;
- les travaux sans tranchée.

Le déroulé pédagogique prévoit, avant le démarrage, un **tour de table** afin que le formateur se présente, vérifie l'adéquation du parcours pour chaque stagiaire et, si nécessaire, adapte le déroulement de la formation. Le formateur s'engage à suivre un plan précis pour aborder l'ensemble des points du programme.

La session se déroule en **groupe de 10 stagiaires maximum**. Le support de la formation repose sur un exposé théorique, des exercices collectifs et des échanges d'expériences afin de favoriser l'appropriation des contenus. Un **PowerPoint** est utilisé avec vidéoprojecteur pour accompagner le déroulement des différentes étapes du programme.

Les modalités de suivi et d'évaluation comprennent un **test A.I.P.R Opérateur** d'une durée de **60 minutes**, sous la forme d'un **QCM de 30 questions** à réponse unique. Le barème appliqué est le suivant : bonne réponse = **2 points**, pas de réponse = **0 point**, mauvaise réponse sur une question non prioritaire = **-1 point**, mauvaise réponse sur une question prioritaire = **-5 points**. Le test est validé à partir de **36/60 points**.

À l'issue de la formation, sont transmis les éléments relatifs à la présence et à l'aptitude du stagiaire : **feuille de présence signée, attestation de fin de formation et validation des compétences par le formateur**. Chaque stagiaire ayant participé à l'intégralité de la formation complète également une **évaluation à chaud** de sa satisfaction sur le déroulement de la prestation.

Aucun support post-formation n'est remis aux participants.

Informations complémentaires issues du document source : la formation est mise à jour au **05/07/2021**.



Prérequis

Aucun prérequis n'est exigé pour suivre cette formation.



Modalités pédagogiques

La formation est construite autour d'un **tour de table initial** permettant au formateur de se présenter, de vérifier l'adéquation du parcours de chaque stagiaire et d'adapter, si besoin, le déroulé pédagogique.

L'animation pédagogique repose sur un **plan précis** visant à traiter l'intégralité des points du programme. Elle combine un **apport théorique** structuré, des **échanges d'expériences** entre le formateur et les stagiaires, ainsi que des **exercices en groupe** pour favoriser la compréhension et l'appropriation des contenus.

Les séquences théoriques sont présentées à l'aide d'un **PowerPoint** projeté, complété par des **études de cas concrets** et des **travaux sur schémas** afin de relier les notions réglementaires aux situations rencontrées sur le terrain.

La formation est dispensée en **groupe limité à 10 stagiaires maximum**, ce qui permet un encadrement rapproché et des interactions régulières avec le formateur.



Moyens et supports pédagogiques

Les supports pédagogiques mis à disposition reposent principalement sur un **support PowerPoint** présentant le déroulement des différentes étapes du programme, diffusé via **vidéoprojecteur**.

Des **exercices en groupe**, tels que des études de cas concrets et des travaux à partir de schémas, viennent compléter les apports théoriques. Les stagiaires bénéficient également d'échanges interactifs avec le formateur et les autres participants, favorisant le partage d'expérience et la mise en perspective des situations professionnelles.



Modalités d'évaluation et de suivi

L'évaluation des acquis repose sur un **test A.I.P.R Opérateur** d'une durée de **60 minutes**, présenté sous la forme d'un **QCM de 30 questions**. Pour chaque question, une seule réponse correcte est possible.

Le barème de correction est le suivant : **bonne réponse = 2 points, pas de réponse = 0 point, mauvaise réponse sur une question non prioritaire = -1 point, mauvaise réponse sur une question prioritaire = -5 points**. Le test est validé à partir de **36/60 points**.

Le suivi comprend également la transmission des éléments attestant de la présence et de l'aptitude du stagiaire : **feuille de présence signée, attestation de fin de formation et validation des compétences par le formateur**. Une **évaluation à chaud de satisfaction** est réalisée par chaque stagiaire à l'issue de la formation.



Informations sur l'admission

La formation est proposée en **initiale / recyclage**.

Pour toute demande spécifique, notamment en cas de **situation de handicap** ou de **difficultés particulières**, il est demandé de prendre contact avec l'organisme afin d'adapter au mieux la formation à la situation du stagiaire.



Informations sur l'accessibilité

Pour toutes demandes spécifiques liées à une **situation de handicap** ou à des **difficultés particulières**, il est demandé de prendre contact avec l'organisme de formation afin de permettre une adaptation au mieux de la prestation à la situation du stagiaire.

Le document ne précise pas d'aménagements matériels ou humains supplémentaires ; l'adaptation se fait donc sur demande, en lien avec les besoins exprimés par le participant.